

Enquête publique

La pression monte autour de l'avenir du nucléaire dans la Plaine de l'Ain

L'enquête publique visant à modifier le schéma de cohérence territoriale pour permettre notamment l'installation de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR dans la Plaine de l'Ain touchera à sa fin samedi. En début de semaine, elle avait recueilli un peu plus de 700 contributions et plus de 70 % d'entre elles affichaient leur soutien à la filière nucléaire. Des données temporaires, mais pas vraiment surprenantes dans le contexte actuel.



L'enquête publique lancée le 20 septembre dernier, en vue de faire évoluer les grands aménagements du territoire Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, touche à sa fin. Sur ce large bassin de vie qui compte 82 communes réunies au sein de quatre intercommunalités qui s'étendent des portes de Lyon à Poncin, les habitants sont invités à donner leur avis au sujet de vingt-cinq modifications envisagées. Ces évolutions portent sur des domaines divers qui concernent aussi bien l'aménagement urbain que les voies de transport, la gestion des ressources en eau, des terres agricoles, la transition énergétique... Et surtout ouvre la voie à la possibilité d'une extension de l'emprise du site de la centrale nucléaire du Bugey afin de pouvoir y accueillir une paire de nouveaux réacteurs de type EPR 2. C'est ce sujet, évidemment majeur pour l'avenir du territoire, qui concentre aujourd'hui l'essentiel des débats. Parmi plus de

700 contributions déposées au 18 octobre, la quasi-totalité porte sur ce seul et unique point, qui, dans un contexte de fortes tensions énergétiques, est loin de susciter la désapprobation générale.

Plus de 70 % des avis transmis sont favorables à l'implantation de réacteurs nucléaires dans l'Ain

En milieu de semaine dernière, une tribune portée par les écologistes de la région Auvergne Rhône-Alpes a rassemblé plus d'une centaine de signatures d'élus souhaitant dire non à l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire dans l'Ain. Une action appuyée par les anti-nucléaires du réseau SDN Bugey, qui ont multiplié les opérations ces derniers mois, toujours pour alerter sur la vétusté des infrastructures présentes dans l'Ain, mais aussi pour tenter de sensibiliser l'opinion publique sur

l'exemple du "bourbier sans fin de l'EPR de Flamanville". Ils estiment que les coûts "pharaoniques" engagés (46 milliards évoqués pour six réacteurs dans le pays) remettent en cause la rentabilité réelle de tels choix. Ils s'inquiètent, en outre, des capacités du groupe à construire ces nouveaux réacteurs et des dangers encourus, alors que la situation en Ukraine met en évidence la cible que constitue ce genre d'infrastructure sur un territoire, évoquant enfin "une perte de temps et d'argent, face à l'urgence climatique, qui laissera une nouvelle fois le pays à la traîne". Des sujets au sujet desquels la Cour des comptes elle-même s'interroge, évoquant "une incertitude en termes de capacité à construire un nouveau parc de réacteurs dans des délais et à des coûts raisonnables".

Pourtant, l'enquête publique en cours semble plutôt montrer un soutien appuyé à la filière nucléaire locale. Sous réserve de mobilisation tardive des habitants hostiles à cette perspective, en début de semaine, largement plus des deux tiers des avis formulés et diffusés en ligne accueillaient plutôt ce programme par des opinions favorables. Force est de reconnaître que ce dossier bénéficie d'un contexte particulièrement propice, puisqu'il s'inscrit sur un fond de crise énergétique sans précédent. Au sein de l'opinion publique, le nucléaire a de nouveau la cote. Même l'Allemagne vient de faire, ce mardi, un pas en arrière, en annonçant le prolongement d'exploitation de ses trois dernières centrales, sans rencontrer d'opposition massive. Le nucléaire s'affiche comme la seule option pour

retrouver une certaine souveraineté énergétique. Une véritable "tromperie" et un "sinistre leurre" s'insurgent les opposants. Les militants de SDN Bugey ont d'ailleurs annoncé une contribution collective pour avancer leurs arguments, qui sera transmise le dernier jour de l'enquête publique, soit ce samedi 22 octobre. Le bras de fer est plus que jamais engagé. De son côté, le président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, Jean-Louis Guyader, a répliqué en sollicitant les élus communautaires et municipaux du périmètre concerné,

afin qu'ils deviennent co-signataires d'une contribution favorable à la modification du SCOT, pour permettre, notamment, d'intégrer la possibilité d'implanter ces deux réacteurs EPR nouvelle génération sur le site de Bugey. ■ G.R.

Pour consulter l'enquête ou déposer une contribution, rendez-vous sur : www.registre-numerique.fr/scot-bucopa Des observations peuvent également être adressées directement au commissaire-enquêteur par messagerie : scot-bucopa@mail.registre-numerique.fr À noter qu'une dernière permanence aura lieu ce samedi 22 octobre, de 9 à 12h, en mairie de St-Vulbas.

Bugey ou Tricastin ? Rien n'est tranché

Le projet de modification du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du bassin de vie Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA), s'inscrit dans la continuité d'une prise de position sans équivoque en faveur du nucléaire de la part d'une grande majorité des élus locaux. Un choix qui n'a été affirmé publiquement qu'en décembre 2019, alors qu'EDF et le gouvernement menaient des études préliminaires en vue de d'évaluer les possibilités d'implantation des futurs réacteurs. Les élus de l'intercommunalité de la plaine de l'Ain décidaient subitement que le moment était venu d'avancer leurs pions, en formulant le vœu que le site de la centrale nucléaire du Bugey soit retenu pour une paire d'EPR2. Le projet était sur les rails, et le Conseil départemental, par la voix de son président Jean Deguerri, n'allait pas tarder à afficher son plein soutien à cette démarche. En septembre 2021, c'est une délégation d'élus de l'Ain qui se rendait au siège d'EDF à Paris pour y rencontrer son président Jean-Bernard Lévy, et promouvoir Saint-Vulbas pour l'accueil des nouveaux réacteurs. Entre-temps, un travail s'est engagé pour offrir un cadre réglementaire favorable à cette candidature. Le syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain a ainsi lancé, le 20 septembre dernier, une enquête publique préalable à la procédure de modification du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). C'est en effet ce schéma qui conditionne les grands aménagements sur ce bassin de vie. À noter qu'aujourd'hui rien n'a été officiellement tranché puisqu'EDF a remis une proposition pour construire, par paire, six EPR de type 2, sur des sites existants. Les quatre premiers réacteurs sont ainsi envisagés à Penly et à Gravelines. Pour les deux autres, le site du Bugey a été proposé mais reste pour l'instant en "concurrence" avec celui du Tricastin.



Les militants anti nucléaires n'ont cessé de se mobiliser, dénonçant un projet au coût pharaonique, dangereux, et qui, selon eux, n'apporte aucune garantie sérieuse en matière d'indépendance énergétique